



Lacépède, le 11 janvier 2024

Madame, Monsieur,

L'association **Le Héron** a l'honneur de vous convier à son **assemblée générale ordinaire** qui se tiendra à Lacépède, le **vendredi 2 février 2024**, à **19 h 00**, à la **salle polyvalente** de **Lacépède**.

L'**ordre du jour** sera le suivant :

- rapport moral et d'activité 2023,
- rapport financier 2023,
- budget prévisionnel 2024,
- calendrier des animations et de l'entretien pour 2024,
- adoption de nouvelles dispositions statutaires (*lecture de la proposition de nouveaux statuts en ligne sur notre site internet*),
- convention avec la municipalité,
- élections partielles au conseil d'administration,
- questions diverses.

À l'issue de cette rencontre, nous partagerons **le verre de l'amitié**.

Comme chaque année, nous attirons votre attention sur le fait que notre conseil d'administration est en effectif réduit et que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour mener à bien les projets et continuer l'aventure dans les meilleures conditions. **Lancez-vous et venez nous rejoindre** : plus nous serons de bénévoles, plus nous pourrons agir !

Nous vous rappelons que pour voter ou être élu(e), il est nécessaire d'être adhérent(e) de l'association. Si vous souhaitez prendre part aux activités annuelles de l'association, vous pouvez vous manifester dès à présent, vous serez bienvenu(e) !

Nous vous remercions par avance de votre participation et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments associatifs les meilleurs.

La présidente,
Lucienne PANIER